

PLAN ACCÈS ENTRÉE TRIBUNAL DE PARIS SITE DES BATIGNOLLES

ATTENTION SI VOUS VENEZ À PIED

L'entrée pour l'accès au Tribunal de Paris se fait désormais par l'entrée Sud, située « Rue du Bastion ».
Une personne de L'EPPJP vous prendra en charge à cette entrée afin de vous conduire au PC sécurité pour les formalités d'entrée dans les locaux

Adresse du point de rendez-vous : Entrée Sud du Tribunal de Paris – rue du Bastion

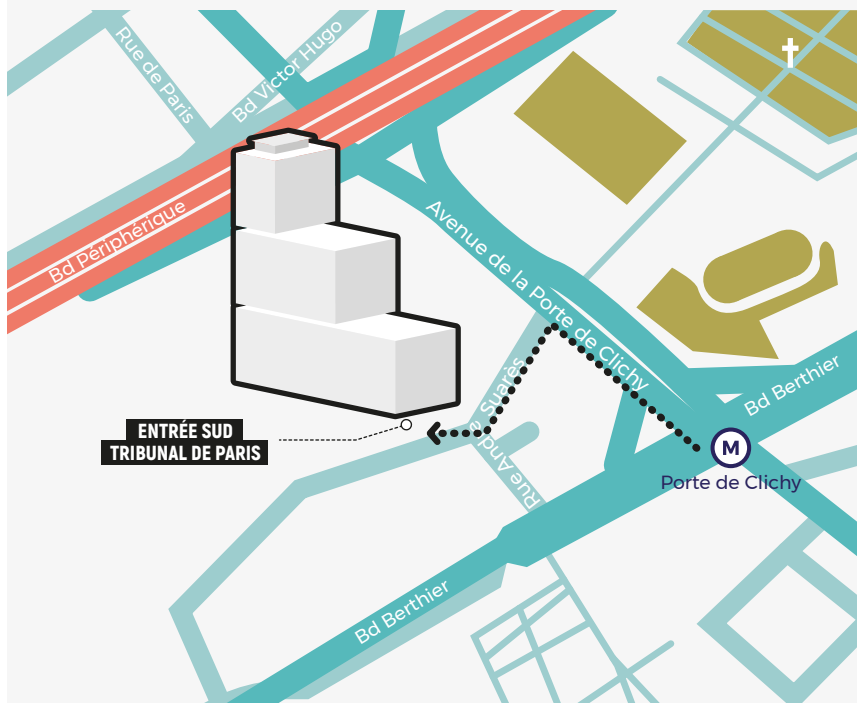
EN MÉTRO

Ligne 13 : Direction Asnières – Station Porte de Clichy

En RER

Ligne C : Direction Montigny Beauchamps – Station Porte de Clichy

Depuis la station de Métro/RER C, prendre la sortie « Avenue de la porte de Clichy », remonter l'avenue porte de Clichy vers le périphérique puis prendre la première rue à gauche « Rue André Suarès », à l'angle, prendre à droite vers la rue du Bastion, l'entrée se situe un peu plus loin sur votre droite.



ATTENTION SI VOUS VENEZ EN VOITURE

L'entrée pour l'accès au Tribunal de Paris se fait désormais par l'entrée Sud, située « Rue du Bastion ».
Une personne de L'EPPJP vous prendra en charge à cette entrée afin de vous conduire au PC sécurité pour les formalités d'entrée dans les locaux.

Adresse du point de rendez-vous : Entrée Sud du Tribunal de Paris – rue du Bastion

EN VOITURE

Périphérique : Sortie Porte de Clichy en venant du périphérique extérieur

Sortie Porte d'Asnières en venant du périphérique intérieur

En arrivant du périphérique Intérieur ou extérieur, prendre l'avenue de Clichy, se mettre sur la voie de droite. Au deuxième feu prendre à droite sur Rue André Suarès. A l'angle de la rue André Suarès vous êtes arrivé, l'entrée se situe un peu plus loin sur votre droite.

A noter : il n'y a pas de places de stationnement dans la rue André Suarès, et on ne peut accéder en voiture Rue du bastion.

